

CSA-F3SCT « SPÉCIAL JOP » LE DGPN CONFIRME LES SOLLICITATIONS D'UN1TÉ

Prime et vacation de repos avant ou après une mission de renfort JOP.

Le fait de prendre une journée avant ou après la mission de renfort n'exclut pas l'attribution de la prime et ce, quelle que soit la période concernée.

PHASE 1 BIS

Au regard des obligations de changements de dispositifs entre la phase 1 et la phase 1Bis :

Il a été acté que tous les effectifs concernés (1BIS) seront en repos le 12, mais considérés en rappel pour effectuer le changement d'hébergement et de compagnie de marche.

Pour UN1TÉ, une clarification qui tombe sous le sens.

